

Titre conseiller en gestion de patrimoine

Présentation

Présentation



Formation en collaboration avec l'UFR de Droit, Économie, Gestion

Le titre « Conseiller en gestion de patrimoine », formation continue de niveau I, s'inscrit dans une démarche visant à la structuration de la profession et à la reconnaissance des professionnels du secteur.

Objectifs

Acquérir et/ou développer les compétences méthodologiques et techniques (économiques, financières, juridiques, fiscales) nécessaires à l'exercice du métier de gestionnaire de patrimoine dans toutes ses dimensions :

- > établir un **bilan patrimonial** : collecter/analyser les informations, comprendre/hierarchiser les objectifs de son client et déterminer son profil de risques ;
- > apporter un **conseil** personnalisé : poser un diagnostic, proposer une stratégie patrimoniale globale ;
- > réaliser la **mise en œuvre** et le **suivi** de cette stratégie : assurer une veille sur l'environnement et la situation de son client, suivre les placements, procéder aux ajustements et arbitrages nécessaires, ...

Le titre «Conseiller en Gestion de Patrimoine» est reconnu (inscription au RNCP, niveau I).

Il permet ainsi :

- > d'exercer une activité de conseil financier (CIF) ;
- > de justifier de la Compétence Juridique Appropriée (CJA) ;

- > l'octroi de cartes professionnelles : carte T immobilière, de démarcheur financier, d'intermédiaire en assurances ;
- > d'obtenir le statut d'intermédiaire en opérations de banques et en services de paiement (IOBSP).

Les + de la formation

Début de la formation : **début février, salle 16, Faculté Droit, Économie, Gestion.**

CANDIDATURE EN LIGNE jusqu'au
23 novembre (ou inscription par module
tout au long de l'année, 2 semaines avant le
début du module)

Plus d'informations sur la [VAPP \(Validation d'Acquis Professionnels et Personnels\)](#)

Partenaire :



Programme

Conditions d'accès

Dans ce dispositif, 2 formules d'inscription sont possibles :

1. Une formation complète / diplômante : inscription au titre complet
2. Une formation à la carte / qualifiante : inscription par module

Pour déposer une candidature, il convient :

- > d'être titulaire d'un diplôme Bac+4
- > ou, dans le cadre d'une démarche de Validation d'Acquis Professionnels et Personnels ([VAPP](#)), de posséder le Bac et justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de patrimoine.

La formation est aussi accessible via la VAE (Validation des Acquis d'Expérience).

Procédure de sélection des candidatures

Sélection sur dossier avec un entretien éventuel de motivation

Candidature à un ou plusieurs modules

Une inscription partielle à un ou plusieurs modules est susceptible d'être autorisée pour les candidats qui ne souhaitent pas suivre l'ensemble de la formation. Les inscriptions de ce type sont soumises à l'acceptation du dossier par la commission d'admission et sont fonction du nombre de places disponibles.

Une inscription partielle ne permet pas de valider le titre.

- > inscription à un ou plusieurs modules possible tout au long de l'année.

Modalités d'inscription

[Candidature en ligne](#) jusqu'au 23 novembre

Public cible

La formation s'adresse aux professionnels de la gestion de patrimoine :

- > Indépendants de la gestion de patrimoine
- > Salariés de la Banque et de l'Assurance
- > Agents généraux d'assurance
- > Notaires, avocats
- > Experts comptables

Droits de scolarité

- > Formation complète : 4 800 euros (+ droits universitaires)
- > Formation par module : 150 euros par jour de formation (+ droits universitaires, si objectif de validation du module).

Les coûts sont forfaitaires exonérés de TVA.

Contact(s)

Responsable(s)

Sejourne Bruno
bruno.sejourne@univ-angers.fr

Contact(s) administratif(s)

Sylvie Lailler
Tel. 02.44.68.86.98
sylvie.lailler@univ-angers.fr

Infos pratiques

- > **Composante** : Faculté de droit, d'économie et de gestion
- > **Durée** : 1 an
- > **Ouvert en alternance** : Non
- > **Formation accessible en** : Formation continue, Formation professionnelle
- > **Lieu d'enseignement** : Angers

